



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 18 novembre 2022

Réf. : Intranet
20221118CADLB03.doc

Rapport présenté :
 CPERF CTP CHSCT

DELIBERATION

N° 2022 - 11 - 03

Tarification 2023

Vu le décret n°2004-502 du 7 juin 2004 modifié relatif à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers ;

Vu la délibération n°2021-11-02 du conseil d'administration du 18 novembre 2021 relative à la modification de la tarification 2022 ;

Vu le rapport de présentation ;

Après avoir entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité :

- la tarification 2023 ;
- l'abrogation de la délibération n°2021-11-02 du 18 novembre 2021 relative à la tarification 2022 pour les formations dont le présentiel débute en 2023.

et autorisent le directeur de l'Ecole nationale à signer tous les documents et actes afférents.

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2021-11-02 pour les formations dont le présentiel débute en 2023. Toutefois, la délibération n°2021-11-02 reste applicable pour les formations ayant débuté en 2022, même si elles se déroulent en partie sur l'année 2023.

Le présent document établit la tarification 2023 nécessaire à la réalisation de l'exercice budgétaire. Cette tarification annuelle inclue des grilles tarifaires qui permettent à l'Ecole nationale de facturer les prestations de formation et de logistique qu'elle fournit à ses usagers et clients, fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les prestations de formation et de logistique reposent sur 2 grilles distinctes :

1. Usagers ;
2. Clients fonctionnaires ou non fonctionnaires.

Sont considérés usagers, les services départementaux et territoriaux d'incendie et de secours (SDIS, SDMIS, SIS Corse, BSPP, BMPM, SIS des collectivités d'outre-mer), les services ou unités de l'Etat investies de façon permanente de missions de sécurité civile (DGSCGC, EcASC, ForMiSC, CNCMFE-NRBCE) et les formateurs de l'Ecole nationale en activité et à jour de leur dossier au moment de leur inscription.

Lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par leur unité ou service de rattachement, les agents issus des services visés ci-dessus, y compris les sapeurs-pompiers volontaires, sont considérés comme clients fonctionnaires.

La tarification clients fonctionnaires s'applique aux unités et services des trois versants de la fonction publique, des armées, des collectivités territoriales, des établissements publics administratifs et des associations agréées de sécurité civile dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme usagers au sens de la définition du paragraphe supra.

Les fédérations sportives et les écoles venant du camp des Milles sont également considérées comme fonctionnaires au sens de la présente tarification.

Nonobstant les dispositions prévues par délibération du conseil d'administration et permettant l'application de remises calibrées, en fonction des besoins et de l'intérêt stratégique pour l'Ecole nationale ou pour l'Etat, les services de sécurité nationaux ou étrangers pourront être considérés comme usagers ou clients fonctionnaires au sens de la tarification. Dans le cas contraire, ils seront considérés comme clients non fonctionnaires. Cette qualification sera déterminée par devis émis par l'Ensosp, valant décision du directeur, et signé par l'organisme de prise en charge de la formation et par le directeur de l'Ensosp.

1. Principes de calcul des tarifs des prestations

1.1. Cas général

Les tarifs des formations comprennent :

- Des frais d'inscription, liés au traitement administratif du dossier. Les frais d'inscription sont constants quelle que soit la formation dispensée et quelle que soit sa durée. Ils sont dus dès validation du dossier. Les droits d'inscription des formations se déroulant sur plusieurs modules ne sont exigibles qu'une seule fois pour l'ensemble de la formation. De même les journées professionnelles, les formations se déroulant en partenariat avec les universités (DIU, Master, ...), les rattrapages après échec aux évaluations ou certaines formations particulières peuvent ne pas comporter de droits d'inscription. Ces journées ou formations sont spécifiées dans les tableaux en annexe ;
- Des frais fixes, liés à l'amortissement de l'investissement pédagogique et des structures de l'Ecole nationale ainsi qu'à la participation aux frais structurels de fonctionnement (masse salariale, consommables, fluides, ...). Les frais fixes comprennent systématiquement le repas de midi pour toutes les journées de formation, sauf pour celles se déroulant à Oudiné, et mention spécifique dans les annexes. Ils sont constants quelle que soit la formation dispensée et proportionnels à sa durée. Afin d'améliorer la lisibilité pour les clients, les frais fixes sont intégrés aux frais pédagogiques sous forme d'un forfait ;
- Des frais pédagogiques, liés aux besoins spécifiques de chaque formation. Les frais pédagogiques sont variables selon la formation dispensée et proportionnels à sa durée.

Les tarifs logistiques sont quant à eux fixés en fonction des coûts réels de chaque prestation (alimentation, amortissement des infrastructures, traitement des dossiers, fluides, ...).

Le détail de la tarification de tous ces frais est présenté en annexes.

Les formations se déroulant sur plusieurs années et débutées en 2022 ou 2023 sont facturées en pédagogie et en logistique au tarif applicable au millésime de la session.

Tout ou partie des prestations de formation et de logistique peuvent être couvertes par une cotisation des SDTIS collectée et versée à l'Ensosp par le Cnfpt. La liste de ces formations et le niveau de la prise en charge sont fixés par la délibération du conseil d'administration n°2019-06-06 en date du 20 juin 2019.

La présente tarification n'intègre pas la formation des élèves colonels qui fait l'objet d'un traitement spécifique.

1.2. Formations déconcentrées, délocalisées ou sous-traitées

L'Ecole nationale peut déconcentrer, délocaliser ou sous-traiter tout ou partie de ses formations.

1.2.1. Formations déconcentrées : réalisées à la demande d'un usager ou d'un client

Chaque formation déconcentrée réalisée à la demande d'un usager ou d'un client fait l'objet d'un devis émis par l'Ensosp, puis signé et accepté par l'usager ou le client. Une convention peut être nécessaire. Ce devis ou cette convention peut notamment prévoir la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant. Dans ce cadre, les frais fixes, pédagogiques et logistiques peuvent être modulés en fonction de la répartition définie.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

1.2.2. Formations délocalisées : réalisées à l'initiative de l'Ensosp

Afin de pouvoir améliorer qualitativement ou quantitativement son offre de formation, l'Ensosp peut être amenée à délocaliser tout ou partie de ses formations sur des sites extérieurs mis à sa disposition par des services d'incendie et de secours, ou des organismes tiers, publics ou privés. Les conditions de mise à disposition sont déterminées par une convention entre les parties. Cette convention peut notamment prévoir : la répartition des charges des prestations logistiques, techniques et pédagogiques entre l'Ensosp et le co-contractant, ainsi que les conditions d'indemnisation du prestataire par l'Ensosp. Des gratuités peuvent également être prévues pour les agents de l'organisme prestataire.

La tarification par l'Ensosp de la pédagogie des formations délocalisées dans les conditions visées au présent paragraphe reste conforme à la présente tarification pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

Si les prestations logistiques ne sont pas prises directement en charge par le co-contractant, elles sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

1.2.3. Formations sous-traitées

L'Ecole nationale peut sous-traiter tout ou partie de ses formations à des organismes qualifiés. En l'absence de dispositions spécifiques prévues en annexe de la présente délibération, la tarification de la pédagogie des formations sous-traitées reste identique à celles organisées directement par l'Ensosp pour les usagers et les clients.

Les prestations logistiques sont facturées par l'Ensosp au tarif Oudiné.

2. Evolution de la tarification

Afin de tenir compte de l'évolution globale des coûts, les frais d'inscription, les frais fixes et les frais pédagogiques seront augmentés de 3%. Cette augmentation de 3% sera également appliquée sur le montant total de la formation lorsque celui-ci est globalisé. Ce taux d'actualisation, proposé par notre cabinet d'audit en cours d'analyse sur une réflexion plus globale inhérente au calcul des coûts des formations et à la mise en place d'une comptabilité analytique au sein de l'Ecole nationale, est calculé à partir des « poids » relatifs des différents types de charges et à l'appui des différents indices identifiés (source INSEE).

Par ailleurs, à l'issue de la restitution des travaux par le cabinet d'audit ainsi qu'au regard de l'évolution de la situation économique, la tarification pourra être revalorisée en cours d'année.

Cas particuliers

Pour certaines formations de santé réalisées sous licence (LSF, ETC ou autre) ou sous-traitées auprès de structures universitaires (DIU SSSM ou autre), le tarif est réévalué annuellement en fonction du montant fixé par le prestataire. C'est notamment le cas des DIU réalisés en collaboration avec des facultés de médecine et de pharmacie et des formations réalisées sous licence de Life Support France (LSF) ou de Emergency Training Center (ETC).

3. La tarification de la logistique

Sauf sur le site de Paris Oudiné, l'option hôtellerie, associée à la formation, permet au stagiaire d'être hébergé en pension complète les jours ouvrés pendant toute la durée de sa formation, du repas méridien du premier jour au repas méridien du dernier jour.

Sur le site d'Aix-en-Provence et pour les stagiaires qui en auraient besoin, notamment pour des raisons d'éloignement, l'hébergement et la restauration pourront être assurés sur réservation et sans surcoût, la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation si nécessaire. Pour les stagiaires des collectivités ultramarines, l'hébergement pourra être prolongé de 48h avant ou après la formation. Ces dispositions ne sont applicables qu'aux seuls usagers.

Pour les formations déconcentrées, délocalisées ou sous traitées, des réservations complémentaires sont également possibles, uniquement pour l'hébergement (sans restauration) et à titre payant.

La dégradation ou la perte de badge par un utilisateur sera facturée 15 €. Cette somme ne pourra pas être remboursée.

4. Annulation – Remboursement – Dispense – Changement de session

4.1. Annulation par l'Ensosp

Quel que soit le motif, l'annulation d'une formation par l'Ecole nationale entraîne le remboursement de l'intégralité des versements déjà effectués par l'utilisateur ou le client et la non facturation des sommes restant à percevoir.

Aucune indemnité complémentaire concernant des frais divers, des dommages ou préjudices ne pourra être accordée du fait de l'annulation d'une formation par l'Ensosp.

4.2. Annulation par l'utilisateur ou le client

En cas d'annulation après convocation et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation **en présentiel ou en enseignement à distance**, seuls les frais d'inscription sont dus.

En cas d'annulation à moins de 15 jours du début de la formation **en présentiel ou en enseignement à distance**, l'ensemble du coût de la formation (frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques) est dû.

Est considéré comme début de la formation, pour :

- Une formation en présentiel : le 1^{er} jour de présentiel ;
- Une FOAD avant EAD ou présentiel : le 1^{er} jour en EAD ou en présentiel ;
- Une formation EAD avant présentiel ou EAD total: le 1^{er} jour d'EAD ;
- La F-DIU-3SM-SPST : le 1^{er} jour d'ouverture des droits à la connexion.

En cas de force majeure dûment constatée et validée par le directeur de l'Ensosp, l'utilisateur ou le client peut être exonéré des frais fixes, des frais pédagogiques et des frais relatifs aux prestations logistiques tels que mentionnés au paragraphe supra.

4.3. Permutation

Le remplacement d'un agent par un autre agent après convocation par l'Ensosp, peut être autorisé. Cette permutation entraîne la facturation des frais d'inscription une seconde fois.

4.4. Changement de session

Le directeur de l'Ecole nationale peut modifier le parcours de formation d'un stagiaire en le repositionnant sur des sessions ultérieures à celle initialement prévue. Dans ce cas l'ensemble des frais d'inscription, frais fixes, frais pédagogiques et frais logistiques, conformément à la fiche financière, sont facturés dès la première période de formation ou sur la session initiale.

5. Abattement

5.1. Dispenses

Lorsqu'un stagiaire fait l'objet d'une dispense d'une partie de la formation, le directeur de l'Ecole nationale peut procéder à un abattement sur les frais fixes et/ou les frais pédagogiques pour les enseignements non dispensés. Les formations concernées et le montant des abattements sont précisés en annexe. Les frais d'inscription restent dus dans leur totalité. Les frais logistiques sont dus conformément à la prestation commandée.

5.2. Modification des conditions de formation en cas de force majeure

Sur décision motivée du directeur de l'Ensosp et dans le cadre d'une modification des conditions de formation en cours d'année, un abattement sur les frais fixes et/ou pédagogiques et/ou logistiques peut être appliqué. Cet abattement correspond à l'impact des modifications sur la formation et les prestations commandées par l'utilisateur ou le client.

Annexe 1 - tarification usagers

Intitulé Formaltis 2023	Stage 2023	Frais d'inscription 2023	Frais fixes 2023	Frais pédagogiques 2023	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2023 (sauf Oudiné et semaine de formation déconcentrée sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2023	Observations 2023
F-FILT 1C**	Formation d'intégration de lieutenant de première classe	156 €	43 699,00 €	9 885,00 €	53 740,00 €	60 940,00 €	4 semaines d'immersion dans le SIS d'affectation. 3 semaines d'immersion dans un SIS.
Formations aux emplois d'encadrement							
F-ODG-2C**	Officier de garde - lieutenant de 2 ^e classe	156 €	1 823,00 €	4 783,00 €	6 762,00 €	7 482,00 €	1 semaine d'immersion dans le SIS d'affectation
F-ODG-SPV	Officier de garde SPV	156 €	608,00 €	252,00 €	1 016,00 €	1 256,00 €	
F-ODG-SPV-Dec	Officier de garde SPV déconcentré	156 €	608,00 €	252,00 €	1 016,00 €	1 496,00 €	
F-OE-1C	Officier d'encadrement-lieutenant de 1 ^{re} classe (FALT)	156 €	3 037,00 €	1 979,00 €	5 172,00 €	6 372,00 €	
F-MRSC**	Manager des risques de sécurité civile-capitaine (FAC)	156 €	5 583,00 €	987,00 €	6 726,00 €	7 686,00 €	
F-CENTRE-SPP	Chef de centre SPP	156 €	1 215,00 €	439,00 €	1 810,00 €	2 290,00 €	
F-CENTRE-SPV	Chef de centre SPV	156 €	608,00 €	795,00 €	1 559,00 €	1 799,00 €	
F-CGPT	Chef de groupement	156 €	4 250,00 €	2 509,00 €	6 915,00 €	8 835,00 €	5 jours à Oudiné
Formations aux emplois opérationnels							
F-CDG-2C	Chef de groupe-lieutenant de 2 ^e classe	156 €	1 823,00 €	2 785,00 €	4 764,00 €	5 484,00 €	
F-CDG-2C-D	Chef de groupe-lieutenant de 2 ^e classe délocalisé	156 €	1 823,00 €	2 758,00 €	4 737,00 €	5 745,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV	Chef de groupe SPV	156 €	1 823,00 €	2 785,00 €	4 764,00 €	5 484,00 €	
F-CDG-SPV-D	Chef de groupe SPV délocalisée	156 €	1 823,00 €	2 758,00 €	4 737,00 €	5 745,00 €	10 jours délocalisés
F-CDG-SPV-Dec	Chef de groupe SPV déconcentré	156 €	1 823,00 €	2 986,00 €	4 965,00 €	5 733,00 €	6 jours déconcentrés
F-COL-SPP **	Chef de colonne SPP (FAC)	156 €	1 823,00 €	3 552,00 €	5 531,00 €	6 251,00 €	
F-COL-SPV-A&B	Chef de colonne SPV (Théorie&Tactique)	156 €	1 823,00 €	2 470,00 €	4 449,00 €	5 169,00 €	
F-ODL-LIAISON	Officier de liaison -tueries de masse	156 €	487,00 €	513,00 €	1 156,00 €	1 252,00 €	L'option hôtellerie ne porte que sur les 2 jours à l'EnsoSP
F-SITE-SPP	Chef de site SPP	156 €	1 823,00 €	3 104,00 €	5 083,00 €	5 803,00 €	
F-SITE-SPV	Chef de site SPV	156 €	1 823,00 €	3 104,00 €	5 083,00 €	5 803,00 €	
F-SITE-D	Chef de site délocalisé	156 €	1 823,00 €	3 104,00 €	5 083,00 €	6 235,00 €	15 jours en délocalisé
Formations de maintien et de perfectionnement des acquis							
F-FMPA-CDC	FMPA chef de colonne	156 €	1 411,00 €	165,00 €	1 732,00 €	1 972,00 €	
F-FMPA-CDS	FMPA chef de site	156 €	1 411,00 €	452,00 €	2 019,00 €	2 259,00 €	
F-FMPA-PRV2	FMPA Préventionniste	156 €	467,00 €	31,00 €	654,00 €	846,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-AP2	FMPA Préventionniste	156 €	467,00 €	31,00 €	654,00 €	846,00 €	EAD. Option hôtellerie pour les formations en présentiel
F-FMPA-COMSIK	FMPA COMSIK	156 €	365,00 €	127,00 €	648,00 €	792,00 €	
F-R-PCR	FMPA Personne compétente en radioprotection	156 €	608,00 €	130,00 €	894,00 €	1 134,00 €	
F-FMPA-RAD4	Recyclage RAD 4	156 €	487,00 €	351,00 €	994,00 €	1 186,00 €	
F-FMPA-RCH4	Recyclage RCH 4	156 €	366,00 €	52,00 €	574,00 €	718,00 €	
FMPA-DDSIS-DDA-PARIS**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjoints Paris	156 €	534,00 €	119,00 €	809,00 €	905,00 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-MED CHEF**	FMPA Médecins-chefs et adjoints	156 €	534,00 €	130,00 €	820,00 €	916,00 €	Oudiné
FMPA-DDSIS-DDASIS-AIX**	FMPA Directeurs et Directeurs Adjoints Aix	156 €	244,00 €	212,00 €	612,00 €	708,00 €	Aix
Formations de professionnalisation							
F-CGPT-FINA	Chef de groupement spécialité Finances	156 €	608,00 €	119,00 €	883,00 €	1 123,00 €	
F-CGPT-FOR	Chef de groupement spécialité Formation	156 €	608,00 €	119,00 €	883,00 €	1 123,00 €	
F-CGPT-OPS	Chef de groupement spécialité Opération	156 €	608,00 €	119,00 €	883,00 €	1 123,00 €	
F-CGPT-RH	Chef de groupement spécialité RH	156 €	608,00 €	60,00 €	824,00 €	1 304,00 €	Oudiné
F-CGPT-TEC-LOG	Chef de groupement spécialité Logistique et Technique	156 €	608,00 €	119,00 €	883,00 €	1 123,00 €	
F-CGPT-TER	Chef de groupement spécialité Territorial	156 €	608,00 €	119,00 €	883,00 €	1 123,00 €	
F-JP-RAF/DAF	Journées professionnelles RAF/DAF	156 €	244,00 €	217,00 €	617,00 €	713,00 €	
F-JP-PROTOCOLE	Journées professionnelles protocole	156 €	244,00 €	217,00 €	617,00 €	713,00 €	
F-JP-PREVENTEUR	Journées professionnelles préventeurs	156 €	244,00 €	217,00 €	617,00 €	713,00 €	
F-JP-RH	Journées professionnelles RH	156 €	244,00 €	217,00 €	617,00 €	713,00 €	
F-JP	Autres Journées professionnelles (n= nombre de jours)	156 €	n x 122,00 €	n x 32,00 €	153+(n x 154,00 €)	153+(n x 202,00 €)	

Intitulé Formatis 2023	Stage 2023	Frais d'inscription 2023	Frais fixes 2023	Frais pédagogiques 2023	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2023 (sauf Oudiné et semaine de formation déconcentrée sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2023	Observations 2023
Formations de spécialité							
F-RISQ HYDROGENE	Formation complémentaire risque hydrogène et multi-énergies	156 €	608,00 €	485,00 €	1 249,00 €	1 489,00 €	
F-FHLIF	Formation complémentaire Hydrocarbures et liquides inflammables (FHLI)	156 €	365,00 €	291,00 €	812,00 €	956,00 €	
F-COMP-RISQ-AGRICOLE	Formation complémentaire risques agricoles	156 €	244,00 €	194,00 €	594,00 €	690,00 €	
F-COMP-FEUX	Formation complémentaire feux en tunnels et milieux clos de grande longueur	156 €	244,00 €	194,00 €	594,00 €	690,00 €	
F-GDC-OFF-SP-INTSER	Gestion de crise pour officiers SP en interservices	156 €	487,00 €	465,00 €	1 108,00 €	1 300,00 €	
F-GDC-ELU-FOR-SEN	Formateur au module sensibilisation des élus à la GDC						
F-PRV1	PRV1	156 €	1 060,00 €	283,00 €	1 499,00 €	2 267,00 €	Oudiné
F-PRV2	PRV2 Module A+ Module B+ Module C	156 €	2 122,00 €	516,00 €	2 794,00 €	4 330,00 €	Oudiné
	PRV2 Module A	156 €	1 060,00 €	258,00 €	1 474,00 €	2 242,00 €	Oudiné
	PRV2 Module B		531,00 €	129,00 €	660,00 €	1 044,00 €	Oudiné
	PRV2 Module C		531,00 €	129,00 €	660,00 €	1 044,00 €	Oudiné
F-PRV2-FILT1C	Préventionniste (PRV2-FILT1C)		2 351,00 €	515,00 €	2 866,00 €	4 210,00 €	5 jours à Oudiné
F-PRV1-LTN1C	Agent de prévention (PRV1-LTN1C)	156 €	1 215,00 €	283,00 €	1 654,00 €	2 134,00 €	
F-PRV3	Responsable départemental de prévention - PRV3	156 €	1 060,00 €	335,00 €	1 551,00 €	2 319,00 €	Oudiné
F-AP1	AP1	156 €	2 662,00 €	126,00 €	2 944,00 €	3 712,00 €	Oudiné
F-AP2	AP2	156 €	5 323,00 €	406,00 €	5 885,00 €	7 421,00 €	Oudiné
F-PRS3	Responsable de prévision - PRS 3	156 €	608,00 €	68,00 €	832,00 €	1 216,00 €	
F-ICPE	PRV2 - module compl. code du travail et installations classées protection environnement -ICPE	156 €	464,00 €	72,00 €	692,00 €	1 076,00 €	Oudiné
F-IGH	PRV2 - module complémentaire immeuble de grande hauteur - IGH	156 €	531,00 €	59,00 €	746,00 €	1 130,00 €	Oudiné
F-CTS	Formation de perfectionnement - CTS	156 €	320,00 €	43,00 €	519,00 €	711,00 €	Oudiné
F-D&P	Formation de perfectionnement - droit et prévention	156 €	320,00 €	43,00 €	519,00 €	711,00 €	Oudiné
F-EAE	Formation de perfectionnement - extinction automatique à eau	156 €	214,00 €	36,00 €	406,00 €	502,00 €	Oudiné
F-GN8	Formation de perfectionnement - GN8	156 €	214,00 €	36,00 €	406,00 €	502,00 €	Oudiné
F-ISI	Formation de perfectionnement - ISI	156 €	214,00 €	36,00 €	406,00 €	502,00 €	Oudiné
F-P-CAF	Formation de perfectionnement - comportement au feu	156 €	320,00 €	43,00 €	519,00 €	711,00 €	Oudiné
F-TUN	Formation de perfectionnement - Tunnels	156 €	320,00 €	43,00 €	519,00 €	711,00 €	Oudiné
F-SSI	Formation de perfectionnement - SSI	156 €	214,00 €	36,00 €	406,00 €	502,00 €	Oudiné
F-RCCI-INV-A	RCCI investigateur Aix	156 €	608,00 €	1 423,00 €	2 187,00 €	2 427,00 €	
F-RAD4***	Risques radiologiques RAD 4	156 €	1 215,00 €	1 609,00 €	2 980,00 €	3 460,00 €	
F-RCH4***	Risques chimiques et biologiques RCH 4	156 €	1 823,00 €	1 589,00 €	3 568,00 €	4 432,00 €	5 jours en délocalisé
F-PCR	Personne compétente en radio protection	156 €	1 458,00 €	1 304,00 €	2 918,00 €	3 494,00 €	
F-NRBCE-FC	Formation complémentaire NRBCE	156 €	608,00 €	680,00 €	1 444,00 €	1 684,00 €	
F-SPGM 2	Formateur spectrogammamétrie	156 €	608,00 €	101,00 €	865,00 €	1 105,00 €	
F-COMSIK	Commandant des systèmes d'information et de communication	156 €	1 823,00 €	1 664,00 €	3 643,00 €	4 507,00 €	5 jours à Oudiné
Master ISI					6 723,00 €		Seuls les repas de midi des jours de formation sur le site d'Aix de l'Ensoisp sont inclus.
Master DMPCT					6 769,00 €		
Master GRSC					7 010,00 €		
Master IMSGA					6 934,00 €		
Autre Master					6 557,00 €		

Intitulé Formaltis 2023	Stage 2023	Frais d'inscription 2023	Frais fixes 2023	Frais pédagogiques 2023	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2023 (sauf Oudiné et semaine de formation déconcentrée sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2023	Observations 2023
Formations du service de santé et de secours médical							
F-SSSM-P**	Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM	156 €	14 660,00 €	14 850,00 €	29 666,00 €	32 162,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise.
F-CDS-BIESPP	Formation du cadre de santé menant au Brevet d'Infirmier d'encadrement de SPP	156 €	6 072,00 €	598,00 €	6 826,00 €	9 226,00 €	La logistique des jours d'immersion n'est pas comprise. Les coûts pédagogiques et logistiques des modules et stages réalisés en IFCS sont à prévoir en sus (convention entre SDTIS et IFCS arrêtés).
F-FI-3SM-TCSC (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile	156 €	122,00 €	180,00 €	458,00 €	506,00 €	
F-FI-3SM-TCSCd (FOAD + présentiel)	FI SPV Tronc commun sécurité civile délocalisée	156 €	122,00 €	174,00 €	452,00 €		pas d'hébergement possible
F-FI-3SM-SECOU (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme	156 €	244,00 €	141,00 €	541,00 €	637,00 €	
F-FI-3SM-SECOUd (FOAD + présentiel)	FI SPV module secourisme délocalisée	156 €	244,00 €	128,00 €	528,00 €	624,00 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail Ensosp	156 €	Forfaitaire		1 765,00 €	1 861,00 €	
F-DIU-3SM-SPSTd (FOAD + présentiel)	DIU module santé publique - santé au travail délocalisé	156 €	Forfaitaire		1 759,00 €	1 855,00 €	Une seule nuit incluse dans l'option hôtellerie. Pas d'hébergement possible la veille
F-DIU-3SM-SPST (FOAD + EAD)	DIU module santé publique - santé au travail	156 €	Forfaitaire		1 728,00 €		EAD
F-DIU-3SM-URG	DIU urgence Ensosp	156 €	Forfaitaire		1 765,00 €	1 957,00 €	
F-DIU-3SM-URGD	DIU urgence délocalisé	156 €	Forfaitaire		1 746,00 €		pas d'hébergement possible
F-DIU-3SM-PHARMA	DIU pharmacien	156 €	Forfaitaire		3 998,00 €	5 054,00 €	
F-FI-3SM-GOV	FI SPV module Vétérinaire	156 €	608,00 €	770,00 €	1 534,00 €	1 774,00 €	
F-FAE-3SM-PUI	FAE PUI : Pharmacien gérant de PUI de SDIS	156 €	608,00 €	351,00 €	1 115,00 €	1 355,00 €	
F-FAE-3SM-GPT	Groupement santé	156 €	1 215,00 €	612,00 €	1 983,00 €	2 463,00 €	
F-FAE-3SM-CHEF	Chefferie	156 €	3 037,00 €	676,00 €	3 869,00 €	5 069,00 €	
F-DSM Modules 1 à 5	Directeur des secours médicaux	Forfaitaire			3 400,00 €	3 736,00 €	Les repas méridien et l'option hôtellerie ne sont inclus que pour les jours de formation sur le site de l'Ensosp Aix
F-INFECO	Infirmier coordinateur	156 €	730,00 €	784,00 €	1 670,00 €	1 958,00 €	
F-SEC3SM	Formation des assistant(es) administratives du SSSM	156 €	487,00 €	124,00 €	767,00 €	959,00 €	
F-AU	SIMURGe - atelier d'urgence	156 €	244,00 €	488,00 €	888,00 €	984,00 €	
F-AU12	SIMURGe animateur de séance en simulation	156 €	365,00 €	325,00 €	846,00 €	990,00 €	
F-AU16	SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicopté	156 €	616,00 €	248,00 €	1 020,00 €	1 140,00 €	
F-PSYM	Formations dédiées aux urgences psychologiques	156 €	365,00 €	325,00 €	846,00 €	990,00 €	
F-PSYM 4	Stabilisation psycho et physiologique des victimes	156 €	244,00 €	325,00 €	725,00 €	821,00 €	
F-PHTLS	Pré trauma hospital life support	156 €	41,00 €	553,00 €	750,00 €	846,00 €	
R-PHTLS	Refresh PHTLS	156 €	16,00 €	191,00 €	363,00 €	459,00 €	
F-EPC	Formation EPC (life support France)	156 €	41,00 €	553,00 €	750,00 €	846,00 €	
F-TECC	Formation TECC (life support France)	156 €	16,00 €	578,00 €	750,00 €	846,00 €	
F-ACLS	Advanced cardiac Life support	156 €	16,00 €	628,00 €	800,00 €	896,00 €	
F-AMLS	AMLS (Advance medical life support)	156 €	41,00 €	553,00 €	750,00 €	846,00 €	

Intitulé Formaltis 2023	Stage 2023	Frais d'inscription 2023	Frais fixes 2023	Frais pédagogiques 2023	Coût total formation avec repas méridien sans hébergement 2023 (sauf Oudiné et semaine de formation déconcentrée sans repas méridien)	Coût total formation avec option hôtellerie* 2023	Observations 2023
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours)		n x 18,00 €	n x 64,00 €	n x 82,00 €	n x 130,00 €	
	Rattrapage avec ou sans participation aux cours (n= nombre de jours) à Oudiné		n x 18,00 €	n x 48 €	n x 66,00 €	n x 162,00 €	Oudiné
	Evaluation de dispense (n= nombre de jours)	156 €	n x 18,00 €	n x 64,00 €	156+(n x 82,00 €)	156+(n x 130,00 €)	
	Formation complémentaire suite à la commission de dispense	156 €	n x 122,00 €	n x 155,00 €	156+(n x 277,00 €)	156+(n x 325,00 €)	
	Bloc de compétences à valider (n= nombre de jours)	156 €	n x 122,00 €	n x 155,00 €	156+(n x 277,00 €)	156+(n x 325,00 €)	
	Autre formation (n= nombre de jours)	156 €	n x 122,00 €	n x 155,00 €	156+(n x 277,00 €)	156+(n x 325,00 €)	
	Colloque			0 à 103 € hors logistique			

* L'option hôtellerie associée à la formation comprend la pension complète, les jours ouvrés, du 1er jour à midi au dernier jour à midi des semaines de formation.

** Sur la base des réflexions conduites et délibérées en Conseil d'administration du 20 juin 2019 (n°2019-06-06 relative à l'évolution des formations et de la tarification) et du 19 novembre 2020 (n°2020-11-02 relative à la surcotisation 2021), les formations identifiées ci-dessous sont prises en charge partiellement ou totalement par la surcotisation :

- la formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe (F-FILT1C) à 100% ;
- la formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM (F-SSSM-P) à 100% ;
- la formation de manager des risques de sécurité civile (MRSC) à 77,3% ;
- La formation de chef de colonne (F-COL-SPP) à 77,3% ;
- la formation d'officier de garde de lieutenant de 2ème classe à 77,3% ;
- la formation du maintien des acquis des directeurs départementaux, directeurs départementaux adjoints (F-FMPA-DDSIS-DDA) et médecins chefs adjoints (F-FMPA-DDSIS-MED-CHEF), des services d'incendie et de secours à 100%.

*** Pour les stagiaires non retenus lors de la pré-sélection, seuls les frais d'inscription seront facturés.

Précisions concernant l'option hôtellerie :

L'option hôtellerie comprend le dîner, la nuitée et le petit-déjeuner.

Sur le site d'Aix-en-Provence : pour les SIS en faisant expressément la demande et après acceptation par l'Ensosp, l'hébergement et la restauration pourront être assurés la veille de la formation, le dernier jour de la formation et le week-end entre deux semaines de formation. Cette prestation ne sera pas facturée.

Sur les sites de formation déconcentrés, délocalisés ou sous-traités : seul l'hébergement (sans restauration) peut être réservé la veille de la formation ou le week-end. Cette prestation sera facturée en supplément au tarif arrêté par le CA soit 76 euros en 2023.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les prestations de restauration qui auront été commandées le week-end sur le site d'Aix et non consommées seront facturées au tarif de 17,00 € par repas.

Aucune prestation de restauration ne pourra être assurée le week-end sur le site de Paris et en formations déconcentrées et délocalisées.

Localisation	Tarif hôtellerie (dîner, nuitée et PDJ)
Ensosp Aix	48,00 €
Ensosp Paris	96,00 €
Formations déconcentrées / délocalisées / sous-traitées ou en immersion	96,00 €

Annexe 2 : Tarification clients fonctionnaires et non fonctionnaires

TYPE DE FORMATION	TARIF 2023				
	Durée	Prix du module 2023	Frais d'inscription 2023	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2023	Observations
Master ISI**	SO		- €	7 339 €	Seuls les repas de midi des jours de formation sur le site d'Aix de l'EnsoSP sont inclus.
Master GRSC**	SO		- €	7 389 €	
Master IMSGA**	SO		- €	7 882 €	
Master DMPCT**	SO		- €	7 571 €	
Risque hydrogène et multi-énergies Risques technologiques NRBCE PCRCP	Selon besoin client	588 €/jour	216 €		
Formation pratique ou tactique sur le plateau technique ou en salle tactique. Gestion de crises en salle de simulation Gestion Opérationnelle et Commandement	Selon besoin client	528 €/jour	216 €		
	1 semaine	2 639 €	216 €	2 855 €	
F-GDC-OFF-SP--INTSER	4	1 143 €	216 €	1 359 €	
F-DSM Modules 2 et 5	7 + FOAD			1 840 €	
Atelier d'urgence (tarif individuel pour participation aux formations AU)	Selon besoin client	409€/jour	216 €		
SIMURGe AU16 - Prise en charge des victimes en environnement hélicoptère	2,5 jours	1 023 €	216 €	1 239 €	
Atelier d'urgence (Simurge) groupe constitué de 12 ou 24 personnes maximum*	Selon besoin client	2 542€/jour			Repas méridien non compris
Location simulateur (Simurge) avec techniciens pour groupe constitué, (effectif maxi 12 personnes)*	Selon besoin client	5 060€/jour			Repas méridien non compris
Prehospital Trauma Life Support (PHTLS)	2 jours	534 €	216 €	750 €	
Refresh PHTLS	1 jour	147 €	216 €	363 €	
Tactical emergency casualty care (TECC)	2 jours	534 €	216 €	750 €	
Advanced cardiac Life support (ACLS)	2 jours	584 €	216 €	800 €	
EPC (life support France)	2 jours	534 €	216 €	750 €	
AMLS (Advance medical life support)	2 jours	534 €	216 €	750 €	
Rattrapage prévention*	0,5 jour		216 €	216 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Fonctionnaire*	2 semaines	3 486 €	216 €	3 702 €	Repas méridien non compris
AP1/PRV1 Non Fonctionnaire*		6 426 €	216 €	6 642 €	Repas méridien non compris
AP2 fonctionnaire*	4 semaines	6 969 €	216 €	7 185 €	Repas méridien non compris
AP2 non fonctionnaire*		12 851 €	216 €	13 067 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A fonctionnaire*	2 semaines	3 486 €	216 €	3 702 €	Repas méridien non compris
PRV2 module A non fonctionnaire*		6 426 €	216 €	6 642 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B fonctionnaire*	1 semaine	1 743 €	216 €	1 959 €	Repas méridien non compris
PRV2 module B non fonctionnaire*		3 214 €	216 €	3 430 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C fonctionnaire*	1 semaine	1 743 €	216 €	1 959 €	Repas méridien non compris
PRV2 module C non fonctionnaire*		3 214 €	216 €	3 430 €	Repas méridien non compris
PRV3 fonctionnaire*	2 semaines	3 486 €	216 €	3 702 €	Repas méridien non compris
PRV3 non fonctionnaire*		6 426 €	216 €	6 642 €	Repas méridien non compris

TYPE DE FORMATION	TARIF 2023				
	Durée	Prix du module 2023	Frais d'inscription 2023	Coût formation sans hébergement Le repas méridien est systématiquement inclus 2023	Observations
MA AP2 / PRV2 fonctionnaire*	3 jours	1 139 €	216 €	1 355 €	Repas méridien non compris
MA AP2 / PRV2 non fonctionnaire*		1 929 €	216 €	2 145 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention fonctionnaire	5 jours	1 819 €	216 €	2 035 €	Repas méridien non compris
Module complémentaire prévention non fonctionnaire		3 028 €	216 €	3 244 €	Repas méridien non compris
Module perfectionnement prévention fonctionnaire	Selon besoin ou durée formation	365 €/jour	216 €		
Module perfectionnement prévention non fonctionnaire		606 €/jour	216 €		
RCCI	1 semaine	3 731 €	216 €	3 947 €	
½ journée CEPARI + caisson feu sur le Plateau technique*	0,5 jour			332 €/personne	Repas méridien non compris
Location EPI *	1 semaine			31 €/personne/semaine	
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour			2 893 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formations diverses avec cours magistral ou atelier team building*	1 jour			3 682 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour			4 602 €	prix pour la totalité du groupe inférieur ou égal à 24
Formation avec scénario pédagogique sur mesure*	1 jour			5 523 €	prix pour la totalité du groupe supérieur à 24
Colloque* (tarif par stagiaire)	Forfaitaire			De 0 à 103 €	
Journée(s) professionnelle(s) (tarif par stagiaire)	Selon besoin	254 €/jour			
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	Selon besoin	330 €/jour	216 €		
Autres formations fonctionnaires ou élus (tarif par stagiaire)	1 jour	330 €			
Autre formation (tarif par stagiaire)	Selon besoin	599 €/jour	216 €		

* Le repas méridien n'est pas inclus dans le tarif de la formation.

** Pour les Masters, le repas méridien est systématiquement inclus pour les journées de formation se déroulant sur le site de l'Ensosp Aix.

Option forfait hôtellerie (comprend dîner, nuitée et petit-déjeuner) :

	Aix	Paris Oudiné	Formations déconcentrées / délocalisées ou sous-traitées
Fonctionnaire	48,00 €	116,00 €	116,00 €
Non fonctionnaire	77,00 €	116,00 €	116,00 €

Annexe 3 : Prestations logistiques et intellectuelles

	Non fonctionnaire	Fonctionnaire	Usager
HEBERGEMENT ET RESTAURATION			
Déjeuner ou dîner Aix	20,00 €		17,00 €
Dîner sur Oudiné		20,00 €	
Nuitée seule Aix	50,00 €		25,00 €
Nuitée PDJ Aix	57,00 €		31,00 €
Nuitée seule Aix - H7	69,00 €		25,00 €
Nuitée petit déjeuner Aix - H7	77,00 €		31,00 €
Perte d'un badge hébergement Aix		15,00 €	
Nuitée petit déjeuner Paris	96,00 €		76,00 €
Petit-déjeuner Aix	7,00 €		7,00 €
Repas à emporter Aix		17,00 €	
Plateau bureau		20,00 €	
Déjeuner ou dîner servi à table ou buffet chaud sur Aix (boissons sans alcool incluses)		29,00 €	
Plancha (boissons sans alcool incluses)		29,00 €	
Barbecue	17,50 €		17,00 €
Buffet amélioré		41,00 €	
Déjeuner ou dîner servi à table en week-end sur Aix (boissons sans alcool incluses)		34,00 €	
Repas club VIP		49,50 €	
Menu enfant Aix		12,00 €	
Pause café simple		5,00 €	
Pause café avec viennoiseries		6,50 €	
Cocktail (boissons sans alcool incluses)		23,00 €	
Apéritif (boissons plus accompagnements)		11,00 €	
Bouteille d'eau de 0.5 L		1,00 €	
Bouteille d'eau de 5 L		3,00 €	
Autres boissons servies durant les repas sur Aix		prix coûtant	
Prestations spécifiques	Repas journées citoyenneté défense		11,50 €
	Repas SP en intervention		13,50 €
	Nuitée + Pdj SP en intervention		18,50 €
	Nuitée agent Ensosp		18,50 €

SERVICES		
	Tout client + Prestations demandées par CNCMFE-NRBC	Usagers Ensosp
Transport par navette gare ou aéroport (par personne)	12,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (Bouches-du-Rhône/AR)	270,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (zone sud/AR)	636,00 €	Gratuité
Transport visites pédagogiques (hors zone sud/AR)	Sur devis	Gratuité
Location de véhicules pédagogiques du PLT sans chauffeur (1 journée)	365,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1/2 journée)	157,00 €	Gratuité
Location d'un véhicule de transport 9 places sans chauffeur (1 journée)	261,00 €	Gratuité
Eau et assainissement	Prix coûtant (facture opérateur)	
Energie - Electricité (abonnement et consommations)	Prix coûtant (facture opérateur)	
Consommables (consommables informatiques...)	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Nettoyage des locaux	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
Publications, catalogues et imprimés... utilisation des services et moyens du service de reprographie	Prix coûtant (marché public Ensosp)	
PRESTATIONS RESSOURCES ENSOSP		
Utilisation des services et moyens du service d'infirmierie	Cadre A+ : 542 €/jour Cadre A : 416 €/jour Cadre B : 312 €/jour Cadre C : 208 €/jour	
Utilisation des services et moyens du service de communication		
Utilisation des services techniques : Entretien électricité / entretien général / réparation / maintenance (bâtiments)		
Utilisation des services achats / marchés		
Autres prestations intellectuelles, représentation institutionnelle, ingénierie pédagogique, assistance administrative ou logistique		

LOCATIONS INFRASTRUCTURES USAGERS, FONCTIONNAIRES ET CNCMFE**Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	
1 et 2	50	216,00 €	118,00 €	
3 et 4	30	163,00 €	88,00 €	
5 et 6	20	141,00 €	75,00 €	

Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	143,00 €	76,00 €	110,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	165,00 €	89,00 €	110,00 €
Salle de cours	48	230,00 €	132,00 €	151,00 €
Salle informatique		230,00 €	132,00 €	
Salle simulation		230,00 €	132,00 €	
Amphi	100	656,00 €	383,00 €	438,00 €
Salle CA	40	656,00 €	383,00 €	438,00 €
Amphi	300	1 311,00 €	765,00 €	874,00 €
Salle polyvalente H7		1 311,00 €	765,00 €	874,00 €
Gymnase		984,00 €	492,00 €	542,00 €
Dojo		656,00 €	340,00 €	364,00 €
Complexe sportif (stade)		1 311,00 €	765,00 €	757,00 €
Salle de musculation et de cardio		1 311,00 €	157,00 €	157,00 €
Atelier routier		1 311,00 €	765,00 €	874,00 €
Terrain d'entrainement (PERF)		1 311,00 €	765,00 €	
Plateau technique		3 278,00 €		
Parking		1 311,00 €	765,00 €	874,00 €

LOCATIONS INFRASTRUCTURES CLIENTS NON FONCTIONNAIRES**Paris - Oudiné**

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée
1 et 2	50	558,00 €	301,00 €
3 et 4	30	438,00 €	242,00 €
5 et 6	20	346,00 €	182,00 €

Aix-en-Provence

Salle	Capacité	Journée	1/2 journée	Soirée
Salle de cours	≤ 12	309,00 €	187,00 €	207,00 €
Salle de cours	entre 13 et 24	397,00 €	219,00 €	243,00 €
Salle de cours	48	558,00 €	301,00 €	365,00 €
Amphi	100	1 311,00 €	765,00 €	874,00 €
Salle CA	40	1 311,00 €	765,00 €	874,00 €
Amphi	300	2 622,00 €	1 530,00 €	1 748,00 €
Salle polyvalente H7		2 622,00 €	1 530,00 €	1 748,00 €
Gymnase		1 968,00 €	985,00 €	1 083,00 €
Dojo ou stade seul		1 311,00 €	681,00 €	128,00 €
Complexe sportif		2 622,00 €	1 530,00 €	1 628,00 €
Atelier routier		2 622,00 €	1 530,00 €	1 628,00 €
Terrain d'entrainement PERF		2 622,00 €	1 530,00 €	
Plateau technique		6 557,00 €		
Parking		2 622,00 €	1 530,00 €	1 628,00 €

	A	B	C	D	E	F
1	Annexe 4 : Abatements à appliquer en cas de dispense de formation					
2						
3	2023 FACTURATION F-CDS-BIESPP avec repas méridien sans hébergement : 6 826,00 €					
4						
5		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement	
6		156,00 €	6 072,00 €	598,00 €		
7	Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP		911,00 €	90,00 €	1 001,00 €	
8	Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP		911,00 €	90,00 €	1 001,00 €	
9	Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche		1 215,00 €	120,00 €	1 335,00 €	
10	Unité 1 du module 3 fonction de formation		608,00 €	60,00 €	668,00 €	
11	Unité 2 du module 3 fonction de formation		911,00 €	90,00 €	1 001,00 €	
12						
13						
14						
15	2023 FACTURATION F-CDS-BIESPP avec option hôtellerie : 9 226,00 €					
16						
17		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
18		156,00 €	6 072,00 €	598,00 €		
19	Unité 1 du module 1 encadrement FI IESPP		911,00 €	90,00 €	480,00 €	1 481,00 €
20	Unité 2 du module 1 encadrement FI IESPP		911,00 €	90,00 €	480,00 €	1 481,00 €
21	Module 2: Analyse des pratiques et initiation à la recherche		1 215,00 €	120,00 €	480,00 €	1 815,00 €
22	Unité 1 du module 3 fonction de formation		608,00 €	60,00 €	480,00 €	1 148,00 €
23	Unité 2 du module 3 fonction de formation		911,00 €	90,00 €	240,00 €	1 241,00 €
24						
25						
26	2023 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT avec repas méridien sans hébergement : 1 983,00€					
27						
28		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement	
29		156,00 €	1 215,00 €	612,00 €		
30	Module 1 : Animation d'équipe		365,00 €	184,00 €	549,00 €	
31	Module 2 : Gestion des ressources humaines		365,00 €	184,00 €	549,00 €	
32						
33						
34	2023 FACTURATION F-FAE-3SM-GPT avec option hôtellerie : 2 463,00 €					
35						
36		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
37		156,00 €	1 215,00 €	612,00 €		
38	Module 1 : Animation d'équipe		365,00 €	184,00 €	240,00 €	789,00 €
39	Module 2 : Gestion des ressources humaines		365,00 €	184,00 €	240,00 €	789,00 €
40						
41						
42	2023 FACTURATION F-INFICO avec repas méridien sans hébergement : 1 670,00 €					
43						
44		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement	
45		156,00 €	730,00 €	784,00 €		
46	Module A : Semaine 1		219,00 €	236,00 €	455,00 €	
47						
48						
49	2023 FACTURATION F-INFICO avec option hôtellerie : 1 958,00 €					
50						
51		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
52		156,00 €	730,00 €	784,00 €		
53	Module A : Semaine 1		219,00 €	236,00 €	144,00 €	599,00 €
54						
55						
56						
57	2023 FACTURATION F-FAE-3SM-CHEF avec repas méridien sans hébergement : 3 869,00€					
58						
59		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Total Abattement	
60		156,00 €	3 037,00 €	676,00 €		
61	Module 1 : Démarche qualité et évaluation des procédures		304,00 €	68,00 €	372,00 €	
62	Module 2 : Gestion de projet		304,00 €	68,00 €	372,00 €	
63	Module 3 : Gestion financière		152,00 €	34,00 €	186,00 €	
64	Module 4 : Spécifique médecins		152,00 €	34,00 €	186,00 €	
65						
66						
67						
68	2023 FACTURATION F-FAE-3SM-CHEF avec option hôtellerie : 5 069,00 €					
69						
70		Droits d'entrée	Frais fixes	Frais pédagogiques	Hébergement	Total Abattement
71		156,00 €	3 037,00 €	676,00 €		
72	Module 1 : Démarche qualité et évaluation procédure		304,00 €	68,00 €	240,00 €	612,00 €
73	Module 2 : Gestion de projet		304,00 €	68,00 €	240,00 €	612,00 €
74	Module 3 : Gestion financière		152,00 €	34,00 €	48,00 €	234,00 €
75	Module 4 : Spécifique médecins		152,00 €	34,00 €	96,00 €	282,00 €
76						
77						

NOMBRE DE PRESENTS : 17 Adoptée à l'unanimité	VOTE		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	17	0	0

Date de transmission avec AR	Ministère de l'Intérieur	Ministère du Budget
	21 /11/2022	21 /11/2022
N° d'avis de transmission	1A 202 844 0017 4	1A 202 844 0038 9

Date et signature

Le 18 /11/2022

La Présidente du Conseil d'administration



Martine VASSAL